

Conteneur



VIKING^{MC} PHC F2 Adjuvant

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

Mélange de surfactants et d'hydrocarbures pétroliers à appliquer avec divers herbicides

N^o. D'HOMOLOGATION : 35020 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPES ACTIFS : Mélange de surfactants (tensio-actifs) 50%
Solvant (hydrocarbures pétroliers) 50%

CONTENU NET : 4 L à 1 000 L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION



AVERTISSEMENT

POISON

IRRITANT POUR LA PEAU

**En cas d'urgence, appelez le numéro d'intervention d'urgence 24 heures sur 24
1-800-424-9300 ou 1-703-527-3887**

Viking Crop Production Partners Inc.

Box 18033

RPO Shawnessy

Calgary, AB. T2Y 0K3

1-587-743-1029

MISES EN GARDE

1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

2. Ne pas avaler. Ce produit est nocif lorsque avalé ou absorbé par la peau.
3. Irritant pour la peau. Éviter l'inhalation des vapeurs ou de la bruine de pulvérisation de même que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Se laver à fond après la manipulation, avant de manger, de boire ou de fumer.
5. Porter des vêtements protecteurs, tels que lunettes de protection ou écran facial, gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), chapeau, chemise à manches longues, pantalon et bottes de caoutchouc.
6. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de réutiliser.
7. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage.
8. Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé et empêcher l'eau d'y pénétrer.
2. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comportant pas de drain au plancher.
4. Les herbicides doivent être expédiés et entreposés à l'écart des autres produits antiparasitaires pour
5. Ce produit doit être entreposé à une température supérieure à 5°C (40°F).

ÉLIMINATION

Contenant recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. . Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Livret



VIKING^{MC} PHC F2 Adjuvant

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

USAGE COMMERCIAL (AGRICOLE)

Mélange de surfactants et d'hydrocarbures pétroliers à appliquer avec divers herbicides

N^o. D'HOMOLOGATION : 35020 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRINCIPES ACTIFS : Mélange de surfactants (tensio-actifs) 50%
Solvant (hydrocarbures pétroliers) 50%

CONTENU NET : 4 L à 1 000 L

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION



AVERTISSEMENT

POISON

IRRITANT POUR LA PEAU

**En cas d'urgence, appelez le numéro d'intervention d'urgence 24 heures sur 24
1-800-424-9300 ou 1-703-527-3887**

Viking Crop Production Partners Inc.

Box 18033

RPO Shawnessy

Calgary, AB. T2Y 0K3

1-587-743-1029

Viking (MC) est une marque de commerce de Viking Crop Production Partners Inc.

MODE D'EMPLOI

VIKING PHC F2 Adjuvant est un mélange de surfactants et d'hydrocarbures pétroliers à pulvériser avec diverses pulvérisations herbicides. Consulter l'étiquette de l'herbicide pour le mode d'emploi détaillé et restrictions.

VIKING PHC F2 Adjuvant peut être utilisé avec les herbicides suivants :

Herbicide Odyssey^{MD} WDG
 Herbicide Solo^{MD} WDG
 HERBICIDE NINJA^{MD}
 HERBICIDE SAMURAI^{MD}
 Herbicide Poast^{MD} Ultra
 Herbicide VIKING Skien
 Herbicide VIKING Imazamox

Produit	Mélange en réservoir	Culture(s)	Quantité VIKING PHC F2 Adjuvant	Volume d'eau (L/ha)	Mauvaises herbes supprimées
Herbicide Odyssey WDG	ND	Pois de grande culture, fenugrec (usages dans les semences seulement), Lentilles Clearfield ^{MD} , soja (Ouest du Canada seulement), semis et l'établissement de luzerne cultivée pour la semence, lotier corniculé (pour la production de semences)	0,5 %	50 à 100	Mauvaises herbes à feuilles larges et graminées nuisibles énumérées sur l'étiquette
	Equinox EC	Pois de grande culture, Lentilles Clearfield	0,5%	50 à 100	Mauvaises herbes à feuilles larges et graminées nuisibles énumérées sur l'étiquette, chiendent, sétaire verte, blé spontané Clearfield, orge spontané, blé de printemps spontané, folle avoine
HERBICIDE NINJA ou Herbicide VIKING Skien	ND	Maïs de grande culture	0.5%	50 à 100	Mauvaises herbes à feuilles larges et graminées nuisibles énumérées sur l'étiquette
Herbicide Poast Ultra	ND	Plusieurs cultures tel que retrouvé sur l'étiquette	0,25 à 2,0 L/ha	25 à 200	Graminées nuisibles énumérées sur l'étiquette
	Buctril ^{MD} M		0,5 à	50 à 200	

CLOBBER ^{MD} HERBICIDE ou l'Herbicide VIKING Clopyralid ou Lontrel 360	Lin (incluant les variétés à faible teneur en acide linoléinique)	2,0 L/ha		Mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette plus des mauvaises herbes supplémentaires tel qu'indiqué
CLOBBER HERBICIDE ou l'Herbicide VIKING Clopyralid ou Lontrel 360 + MCPA Ester				
MCPA Ester				
Muster ^{MD} + CLOBBER HERBICIDE ou l'Herbicide VIKING Clopyralid ou Lontrel 360	Canola (colza)	0,5 à 2,0 L/ha	50 à 200	Mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette plus des mauvaises herbes supplémentaires tel qu'indiqué
CLOBBER HERBICIDE ou l'Herbicide VIKING Clopyralid ou Lontrel 360				
Muster				
HERBICIDE KAMIKAZE ^{MD} ou Herbicide VIKING Imazethapyr ou Pursuit ^{MD} 240	Pois secs	1,0 L/ha	50 à 100	Mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette plus des mauvaises herbes supplémentaires tel qu'indiqué
GOOD HARVEST ^{MD} HERBICIDE ou MPOWER ^{MD} VIGOR ^{MC} HERBICIDE ou Herbicide VIKING Glufosinate 150 ou Liberty ^{MD} 150 SN	Canola tolérant au glufosinate (p. ex. variétés avec le symbole LibertyLink ^{MD})	1,0 L/ha	50 à 100	Mauvaises herbes énumérées sur l'étiquette plus des mauvaises herbes supplémentaires tel qu'indiqué

MÉLANGE

1. Nettoyer à fond le pulvérisateur avant usage. **Pour connaître les conseils appropriés de nettoyage il faut se référer à l'étiquette du produit qui à été pulvérisé précédemment.**
2. Remplir à moitié d'eau propre le réservoir du pulvérisateur. Mettre le système d'agitation en marche.
3. Ajouter la quantité requise d'herbicide(s) et de **VIKING PHC F2 Adjuvant** et continuer le remplissage.
4. Après le remplissage, maintenir l'agitation.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Suivre les étapes suivantes et consulter chaque étiquette d'herbicide utilisé :

1. Immédiatement après l'emploi, nettoyer soigneusement le pulvérisateur en remplissant complètement le réservoir avec de l'eau propre tout en ajoutant 1 L d'ammoniaque (contenant 3% d'ammoniaque) pour chaque 100 L d'eau. Agiter afin de mélanger l'ammoniaque et l'eau. Réduire la quantité d'ammoniaque ajoutée proportionnellement au degré de concentration de l'ammoniaque qui est utilisé. Laisser s'échapper la solution par la rampe du pulvérisateur et les buses et ajouter alors assez d'eau pour remplir à nouveau complètement le réservoir. Agiter la solution pendant au moins 15 minutes et vider le réservoir en faisant passer la solution par la rampe et les buses, jusqu'à ce que le réservoir soit vide.
2. Enlever les buses et les filtres et nettoyer séparément dans un réservoir contenant de l'eau et un agent nettoyant.
3. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié avec de l'eau propre.
4. Agiter pour rincer en profondeur le réservoir et vider l'eau en la faisant passer par la rampe.

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Ne pas avaler. Ce produit est nocif lorsque avalé ou absorbé par la peau.
3. Irritant pour la peau. Éviter l'inhalation des vapeurs ou de la bruine de pulvérisation de même que le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
4. Se laver à fond après la manipulation, avant de manger, de boire ou de fumer.
5. Porter des vêtements protecteurs, tels que lunettes de protection ou écran facial, gants (caoutchouc, PVC, néoprène ou nitrile), chapeau, chemise à manches longues, pantalon et bottes de caoutchouc.
6. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de réutiliser.
7. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage.
8. Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé et empêcher l'eau d'y pénétrer.
2. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.
3. Conserver sous clef dans un endroit frais, sec et bien aéré, ne comportant pas de drain au plancher.
4. Les herbicides doivent être expédiés et entreposés à l'écart des autres produits antiparasitaires pour éviter la contamination croisée.
5. Ce produit doit être entreposé à une température supérieure à 5°C (40°F).

ÉLIMINATION

Contenant recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Viking (MC) est une marque de commerce de Viking Crop Production Partners Inc.
Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs détenteurs respectifs.